



le réseau qui rapproche

Proxim iTi

56, place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE

Email : contact@proximiti.fr - www.proximiti.fr

Les 12 lignes de bus Proxim iTi

Tarifs et abonnements

Le ticket : **1,5 €** - Achat dans le bus (espèces seulement, prévoir l'appoint).

Le carnet de 10 tickets : **12 €** - Achat dans le bus (espèces, prévoir l'appoint ou par chèque).

Ticket combiné Arvi'Mobilité + Proxim iTi : **2 €** - Achat dans le bus (espèces seulement, prévoir l'appoint).

Abonnement mensuel tout public : **35 €** - Achat dans le bus (espèces, prévoir l'appoint ou par chèque) ou à l'agence Proxim iTi.

Abonnement mensuel - 26 ans : **25 €** - Achat dans le bus (espèces, prévoir l'appoint ou par chèque) ou à l'agence Proxim iTi.

Abonnement annuel tout public : **350 €** - Achat à l'agence Proxim iTi seulement.

Abonnement annuel - 26 ans : **250 €** - Achat à l'agence Proxim iTi seulement.

Abonnement annuel - 26 ans + ligne scolaire : **300 €** - Achat à l'agence Proxim iTi seulement.

Inscription au transport scolaire obligatoire + abonnement sur les lignes régulières valable jusqu'au 31 août.

Le duplicata : **5 €**

Enfant de moins de 6 ans : gratuit

Pour tout abonnement mensuel ou annuel, une carte d'AYANT DROIT est obligatoire : elle est faite par l'agence de Bonneville. On peut vous l'envoyer par la poste. La carte d'ayant-droit est gratuite.

Formulaire à nous transmettre (disponible sur le site internet) + pièces à fournir : une photo d'identité + une photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis conduire).

Pour l'abonnement scolaire + lignes régulières, la carte de transport scolaire fait office de carte d'ayant-droit.

A savoir

A l'approche du bus, faites signe au chauffeur !

L'abonnement permet de voyager de façon illimitée sur toutes les lignes régulières.

Il peut être pris en charge à 50% par l'entreprise (se renseigner auprès de votre employeur).

Il est valable de date à date (du 10 avril au 9 mai, par exemple) **sauf** pour l'abonnement annuel - 26 ans + ligne scolaire à 300 € : inscription au transport scolaire obligatoire + abonnement sur les lignes régulières valable jusqu'au 31 août.

De 6 ans à 12 ans, l'enfant doit être accompagné par un adulte pour circuler sur les lignes de bus régulières.

Consultez en temps réel sur votre smartphone la localisation précise des bus et de leur horaire d'arrivée sur pysae.com.

Recevez des alertes gratuites par SMS en cas d'éventuels retards via le site www.proximiti.fr

Les 12 lignes de bus : plus d'infos sur www.proximiti.fr

- A Bonneville - Contamine sur Arve - Nangy - CHAL
- B La Roche sur Foron - Amancy - Cornier - Arenthon - Scientrier - Nangy - CHAL
- C Saint Jeoire - La Tour - Peillonex - Viuz en Sallaz - Fillinges - Nangy - CHAL - Reignier - Pers Jussy
- D La Roche sur Foron - Amancy - Saint Pierre en Faucigny - Bonneville - Vougy - Marnaz
- E Glières Val de Bornes - Bonneville - La Roche sur Foron
- F Bonneville - Ayze
- G Marignier - Vougy - Marignier - Saint Jeoire - La Tour - Peillonex - Viuz en Sallaz
- H La Muraz - Monnetier Mornex - Etrembières - Annemasse
- I Arbusigny - Pers Jussy - Reignier Esery - Arthaz Pont Notre Dame - Annemasse
- J Bonneville - Ayze
- K Fillinges - Marcellaz - Peillonex - Saint Jean de Tholome - Faucigny - Bonneville
- L Saint Sixt - La Roche sur Foron - Amancy - Eteaux